RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL				
En exercice	Présents	Représentés	Absents	
33	17	12	4	

Procès-verbal Conseil Municipal

Séance du 4 novembre 2024

Date de la convocation : 28 octobre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre

Et le quatre novembre à neuf heures, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Alain DECANIS, Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

<u>Présents</u>: Alain DECANIS, Blandine GOMART-JACQUET, Sophie LE METER, Claude BETRANCOURT, Charles DE LAURENS DE LACENNE, Michèle VENET-LELOUP, Hélène NICOLAS, Christophe AUBERT, Véronique JIMENEZ, Luc FERRY, Carine DUBOIS, Sébastien LACOFFE, Jacques FREYNET, Mireille BŒUF, Olivier BARRAU, Vesselina GARELLO, Alain ROGER

Pouvoirs:

Pascal SIMONETTI	donne pouvoir à	Alain DECANIS
Nathalie CANO-MAIREVILLE	donne pouvoir à	Charles DE LAURENS DE LACENNE
Paul KHADIR	donne pouvoir à	Luc FERRY
Cédric OLIVIER	donne pouvoir à	Blandine GOMART-JACQUET
Nicole DAVICO-MELEK	donne pouvoir à	Christophe AUBERT
Malaury TORRES	donne pouvoir à	Michèle VENET-LELOUP
Gabriel PICH	donne pouvoir à	Hélène NICOLAS
Nicolas LIGIER	donne pouvoir à	Claude BETRANCOURT
Mireille MARIANELLI-SCHAERS	donne pouvoir à	Véronique JIMENEZ
Nasma BOUTERA	donne pouvoir à	Sophie LE METER
Christine LANFRANCHI	donne pouvoir à	Olivier BARRAU
Hélène HENRI	donne pouvoir à	Mireille BOEUF

Absents: Renaud PIOLINE, Nicolas SAETTLER, Nathalie FRAZAO, Christian LOMBARD

Intervention de Madame Vesselina GARELLO

Notre groupe voudrait exprimer encore une fois notre désaccord avec cet horaire de convocation des conseils municipaux à 9h00, il y a donc plusieurs de nos collègues de l'opposition qui sont empêchés et qui n'ont pas pu se rendre disponible, donc nous n'allons pas rester et nous allons partir. Merci.

Intervention de Madame Mireille BŒUF

J'abonde dans le sens puisque nous sommes là pour faire votre quorum et vos propres conseillers et adjoints ne sont pas présents pour vous donner un quorum. Nous regrettons fortement cette situation et nous regrettons fortement que l'horaire, comme vient de le dire Madame GARELLO, empêche beaucoup d'entre nous d'assister au débat qui préside à la vie de notre commune, donc Monsieur le Maire nous sommes désolées mais nous allons aussi quitter la séance.

Le quorum n'étant plus atteint, Monsieur le Maire lève la séance 9h10.

Le conseil municipal est reporté au samedi 9 novembre.

Le 4 novembre 2024, Pour extrait conforme

Le Maire,
Alain DECANIS

